

Mariage

Marion VALLEROY et Giovanni OLOCCO
le 06 août (Route de Saint Quentin)

Vendredi 8 juillet : Grand ménage de la classe des maternelles



Les élèves tout juste partis de l'école pour des vacances bien méritées que les employés municipaux périscolaires Marjorie CHOROT, Mélina GONSAUD, Christel DAGUET accompagnées de Francis COLIN, Jean-Guy DREVETON, Pascaline WOLSTEIN et de Corinne FABRE l'enseignante ont procédé au déménagement complet de la classe des maternelles pour laisser place libre à une entreprise chargée de décaper et de cirer le sol de la classe. Cette journée a été l'occasion de procéder au nettoyage et à la désinfection des matériels, tables, chaises, supports pédagogiques et des jeux.

Le reste des opérations de nettoyage de l'école a été réalisé par Nicole PEDERIVA et Justine ASSIER. Fabrice REPILLET réalisant pendant l'été les travaux d'entretien courants de l'école.



Fermeture mairie

- ❖ Samedi 15 août
- ❖ Du Jeudi 25 août au mardi 30 août

Urbanisme

Avis sur les dossiers suivants

Permis de construire

Commune de Montaud pour construction d'un préau pour l'école. Accordé le 09 août.

Déclaration Préalable

INFANTI Franck pour construction d'un muret – La Combe. Accordé le 12 juillet.

ANSELMIER Jean Michel pour abri de jardin et clôture – Le Fayard. Accordé le 16 juillet.

Naissances

Elio STRIPPOLI le 07 juillet
(chemin de la Poya)

Anatole CHALUMEAU le 24 juin
(Le Villard)

James CHATEAU le 07 mai
(Les étroits)

Employé communal

Pour aider Fabrice à la réalisation des relevés d'eau qui auront lieu du 16 au 31 août, vous pourrez rencontrer : **Namick HARRIS.**

RAPPEL

Relevé des compteurs d'eau Du 16 au 31 août

Il est **INDISPENSABLE** de libérer l'accès à votre compteur, de vérifier que les agents puissent aborder au regard (branches, tas de terre, ...) et que l'intérieur de celui-ci soit propre (eau, boue...).

Après le relevé, en cas d'erreur, il convient de contacter la mairie (mail à mairie@montaud.fr ou téléphone 04 76 93 65 79).

Vous recevrez, uniquement par courrier de la régie des eaux, vos relevés.



Déchetterie Saint-Quentin-sur-Isère rappel des horaires

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture de la déchetterie de St-Quentin :

Lundi : 13h30 - 18h00

Mercredi : 9h - 12h et 13h30 - 18h00

Samedi : 9h - 18h

Des nouvelles de nos associations

A.S.C.S.M.

L'Association Sportive Culturelle et Sociale de Montaud (ASCSM) propose des activités pour les adultes, un petit coin de rencontre pour les aînés, des échanges et des événements musicaux depuis notre union avec la Petite Poule Rousse.

Les animateurs (trices) ont tous (toutes) envie de repartir en septembre, quelle chance !!!!

Chantal pour la gymnastique tonique ou douce, Mylène Pour le Pilates et le jazz,

Marie-Noëlle Juglaret pour les cours de Relaxation associée à des exercices de Qi gong, Louis Bonnet-Eymard et Elisabeth Michel pour les ateliers de vannerie.

Les jours et horaires seront dans la lignée de l'année passée. Toutes les informations dans l'écho de septembre.

Le CA n'a pas changé, preuve que l'on aime !!!! :

Caroline Baconnier secrétaire, Jean-Louis Bonaventure, Hélène Dode, Odile Gerbaux, Pascale Poblet trésorière, Isabelle Ribet présidente. Nous vous souhaitons un beau mois d'août, ni trop chaud, ni trop frais, tout comme il faut...

ascsmontaud@gmail.com.

La participation à la FDV : photos déguisées encadrées par un cadre fabriqué maison par Maurice CHOROT, merci à lui.



Sou des Ecoles

Le Sou des Écoles s'associe à MontaudT'aime pour remercier tous les bénévoles, parents d'élèves et villageois, qui ont permis aux associations d'être présentes et actives lors de la fête du village 🌸

Des centaines de crêpes, plus ou moins réussies 😊, ont été servies tout au long du weekend pour le plus grand plaisir des petits et des grands !

Nous tenions également à remercier chaleureusement tous les membres de l'association de la fête du village pour avoir enflammé pendant tout un weekend, notre si beau village 🌸

Nous vous souhaitons à tous une belle fin d'été !
L'équipe du Sou.

Montaud'Ubohu

Durant le mois de Juillet, les enfants de Montaud'Ubohu ont pu profiter de plusieurs sorties ! Des moments remplis de découvertes et de nouvelles expériences !

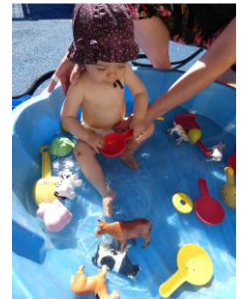
Sortie au lac de Paladru pour certains, sortie à la ferme de Tullins pour d'autres ou encore sortie au parc de la tête d'or à Lyon !

De beaux moments de partage pour cette fin d'année.

Les enfants sont prêts à repartir !



Sans oublier les fameux jeux d'eau avec ce beau soleil pour se rafraîchir !



Pour rappel, la crèche est fermée jusqu'au lundi 22 Août inclus. Réouverture le Mardi 23 Août pour les enfants. De plus, il nous reste quelques places pour l'année 2022-2023, n'hésitez pas à nous joindre si vous êtes intéressés !

Fête du Village : Retour encore "frais" sur la Fête du Village 2022

La fête du village était cette année exceptionnelle. Nous avons eu beau temps, et il n'a pas plu à l'heure de l'inauguration. Les conscrits nombreux cette année comptent remettre cela dans 10, 9 ou 8 ans.

Le feu d'artifice était à la hauteur selon les spectateurs, et certains sont repartis avec un torticolis.

Clin d'œil a enchanté **nos oreilles**. (Pas facile)

La buvette a vu défiler les fûts,

Nous avons un nouveau champion de **"lancer de sac"**, ne le provoquez pas !

Les vanniers très contents de leur journée bucolique, ils sont repartis sans paniers.

Le VTT a survécu, et nous avons eu quelques témoignages extérieurs très satisfaits.

Mini-ferme, Escape game, photos à l'ancienne, pétanque, Sumo, château gonflable, ventriglisse, Sculpture ou chasse au trésor, il y en avait pour tous les âges.

Et enfin les meilleurs pour la "faim", notre pöella maison, et grillades ont été plébiscités.

Il nous reste à remercier les nombreux bénévoles, et autres personnes qui nous ont prêté main forte.

A bientôt

L'équipe fête du Village.



INFO en +...

Sècheresse

Les fortes chaleurs et l'absence de pluie ont conduit le Préfet de l'Isère à prendre un nouvel arrêté le 22 juillet 2022. Les communes du "secteur Vercors" (rive gauche de l'Isère) dont MONTAUD passent au niveau 4.

Les mesures de restriction à respecter : Niveau 4 = crise

La situation d'alerte renforcée s'accompagne de mesures de restriction sur l'usage de l'eau pour les particuliers, les communes et les professionnels, notamment :

- Interdiction de tout prélèvement d'eau ou usage domestique non sanitaire de l'eau quelque soit la ressource en eau (hors eau pluviale récupérée) ;
- Interdiction du lavage des voitures, de nettoyer façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées (sauf collectivité, entreprise spécialisée ou motif sanitaire) ;
- Interdiction du remplissage et de la remise à niveau des piscines privées ;
- Interdiction d'arroser les pelouses et massifs fleuris ;
- Interdiction d'arrosage des espaces verts publics, des stades et terrains de sport ;
- Interdiction d'arroser les jardins potagers entre 9h et 20h ;
- Le débit naturel entrant doit être intégralement restitué à l'aval pour l'alimentation d'étangs ou de réserves installées sur des cours d'eau ;

Pour rester autonome en eau lors de "grandes randonnées" en cette période si délicate de fortes chaleurs et de sécheresse le parc du Vercors vous informe de l'état des sources référencées sur : <https://parc-du-vercors.fr/info-sources>

Ce bulletin d'information concerne **les sources et points d'eau de la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors et quelques sources à débit régulier hors Réserve.**

Vous pourrez vous organiser au mieux sans craindre la panne sèche !

Dossier SFR :

Un dossier d'information est à votre disposition concernant le déploiement du Très Haut Débit Fixe-Mobile.

Dossier à disposition en mairie et prochainement sur le site de la commune : www.montaud.fr.

TOURNOI DE FOOT INTERGÉNÉRATIONNEL ET DÉGUISÉ

ORGANISÉ PAR
LES ADOS DU MIXAGE CAFE
EN PARTENARIAT AVEC L'AS VERSAU

SAMEDI 3 SEPTEMBRE
DE 8H30 A 17H
AU STADE DE SAINT VERAND(38)

DÉGUISEMENT ET ACCESSOIRES
FORTEMENT SOUHAITÉS



→ Ouvert à tous
→ à partir de 7 ans
→ Tous niveaux
→ Equipes Mixtes
(une fille minimum/équipe
de 5 à 7 joueurs)

Infos et inscriptions :
04 76 38 82 19
mixage-cafe@saint-verand-38.fr

Tarif : 2€ par personne

conseil municipal

Réunion du 31 mai 2022

Délibération modificative : **régularisations du budget**

· *Le budget est déséquilibré en investissement :*

Dépenses = 430 969.00 €

Recettes = 430 969.22 €. La différence est 0.22 €

Le Conseil municipal, VOTE la décision modificative suivante :

Virement de la Section de Fonctionnement au compte 022 dépenses imprévues vers section d'Investissement de 0,22€

· *Les dépenses imprévues de la section de fonctionnement sont supérieures au pourcentage autorisé (8% du montant du budget) :*

40 785,20 € voté au lieu de 40 740,01 € maximum

Le Conseil municipal VOTE la décision modificative suivante :

· Compte 022 Dépenses imprévues. - 50€

· Compte 675 Dépenses exceptionnelles +50€

Local à sel : approbation des devis

Le Conseil municipal DECIDE d'attribuer :

1/Pour le lot n°1, les travaux de maçonnerie à l'entreprise SALVI,

2/Pour le lot °2, les travaux de charpente à l'entreprise CHOROT.

Accessibilité église : lancement consultation et travaux

Le conseil municipal DECIDE de lancer la consultation des entreprises.

WC PMR : lancement consultation et travaux

Le conseil municipal DECIDE de reporter le vote.

Travaux clocher : lancement de devis

Le conseil municipal DECIDE de remettre à jour le devis demandé datant de 2021, concernant la réparation des marches, la reprise des portes ainsi que les travaux sur le clocher, pour un montant maximum de 16 000 euros.

Goûter maternelle + dessert cantine scolaire : achat chez les producteurs locaux

Francis COLIN PROPOSE au conseil municipal d'acheter des yaourts de chèvres et de brebis afin de les intégrer dans deux menus de la restauration scolaire comme suit :

1/une livraison pour des yaourts de chèvres,

2/une livraison pour des yaourts de brebis.

Le conseil municipal ACCEPTE que la commune prenne à sa charge cet achat.

DICRIM : approbation du document

Après avoir pris connaissance du document DICRIM le conseil municipal APPROUVE Et DECIDE de son impression et de sa diffusion auprès des habitants

Changements de combustibles chaudières :

Ajout à l'ordre du jour.

Le Conseil municipal, DECIDE :

1/la consultation et la maîtrise d'œuvre concernant la transition énergétique pour l'école et la salle des fêtes,

2/De consulter un artisan pour le changement du système de chauffage de la cantine afin d'installer une pompe à chaleur.

Informations Mairie



Vous avez 16 ans ? Vous devez vous faire recenser en mairie **au cours du mois de votre anniversaire**. Une attestation vous sera remise, indispensable pour vous présenter à tout examen.

Infos Montaud :

N'hésitez pas à demander votre inscription à « Infos Montaud ». Celle-ci permet à la mairie de vous transmettre des informations rapidement par courriel (coupure route, eau, propositions emploi...). Il suffit de compléter et envoyer l'imprimé disponible en mairie ou sur le site www.montaud.fr.